

# VIE COMMUNAUTAIRE

## Associations en action

### « Moroccan Dream »

**L**e film marocain *Moroccan Dream*, dont la programmation fut prévue entre le 11 et 17 avril, à Montréal est maintenant à sa troisième semaine ! C'est pour dire l'intérêt que porte le public d'ici à ce genre de film. La rédaction du journal a d'ailleurs reçu une réaction d'une cinéphile dont voici le contenu intégral:

Dans son livre « Partir », l'écrivain marocain Tahar Benjelloun nous sensibilisait déjà sur cette problématique de l'émigration... Partir du Maroc ... Partir à tout prix vers cet ailleurs inconnu, incertain mais tellement attirant.... Partir, guidé et charmé par les sirènes de l'occident et...la vision d'un occident fascinant que véhiculent les chaînes de télévision et les rumeurs et qui nous fait perdre tout jugement et objectivité.

Le film « Moroccan Dream » du réalisateur Jamal Belmajdoub caricature à peine, dans un somptueux décor de l'atlas marocain, au fin fond du Maroc, cet irrésistible désir des marocains de partir à tout prix, ouvrant la porte à de sordides manipulations et tricheries, faisant baisser la garde des hommes et des femmes sensés et matures, gardiens et défenseurs de nos valeurs et coutumes sociales.

Cette fiction décortique, avec une grande sensibilité et beaucoup de finesse la volonté de tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, d'aller ailleurs. Les acteurs, plus vrais que nature, nous font partager leur quotidien avant de nous embarquer dans ce que la cupidité, la manipulation, la naïveté et la perte de jugements peuvent causer comme dégâts et désespoir, dans une société traditionnelle, en apparence bien solidaire mais en réalité, oh combien fragile.

« Moroccan Dream » est un excellent film sur la nature humaine et le drame de l'émigration... Bref, un film « à voir sans modération ».

Fouzia K. S

### Communiqué de l'AMME

**P**our une vulgarisation sur les particularités du code civil du Québec, l'AMME a organisé une conférence qui a permis de dissiper plusieurs interrogations.

Pour ce faire, l'AMME a invité Me Paul Pilon, notaire et conseiller juridique (plus de 32 ans d'expérience dans le domaine du notariat et 10 ans d'expérience comme professeur universitaire à Bishops).

Le conférencier a abordé des sujets très variés. Dans un premier temps, il a présenté l'historique et la philosophie de la mise en place du dit code.

Dans un deuxième temps, il a clarifié l'importance du testament en cas de décès. Il permet en fait d'exprimer la volonté libre du testateur et pour faire face à des imprévus. Cela dit, si quelqu'un décède sans testament (*ab intestat*), c'est le gouvernement du Québec qui s'occupe de la répartition de

l'héritage par l'intermédiaire de la curatelle; Ce qui engendre des délais et des coûts inestimables.

Il a donné, par ailleurs, des explications sur les trois sortes de testament :

- Testament olographe (rédigé à la main) et qui doit être homologué lors du décès;

- Testament sous seing privé;

- Testament notarié (authentique).

Il a ensuite développé les concepts de liquidateur, substitut, saisine, codicille, etc.

Dans un troisième temps, il s'est penché sur l'importance du mandat d'incapacité, de la procuration qui permet de donner à une autre personne le pouvoir de le représenter dans l'accomplissement d'un acte juridique avec un tiers, à une autre personne. Il a pour objet les actes destinés à assurer en prévision de l'incapacité du mandant à prendre soin de lui-même ou à administrer ses biens, la protection de sa personne, l'administration, en tout ou

en partie, de son patrimoine et, en général, son bien être moral et matériel.

La conférence a suscité l'intérêt de la communauté Sherbrookoise qui l'a beaucoup appréciée du fait qu'elle a couvert un volet fort intéressant et très éducatif. Au dire du conférencier, uniquement 30% de la population québécoise rédige un testament selon la chambre des notaires du Québec.

Finalement, lors de la période des questions, le conférencier a fait des liens entre les valeurs morales et religieuses de la communauté musulmane en précisant que le testament peut refléter toutes les clauses prévues au Coran (par exemple lors du partage de l'héritage, le Hiba...) car la liberté de tester permet d'exprimer toutes les volontés.

Nous tenons à remercier Monsieur Paul Pilon de sa précieuse collaboration pour la réussite de cet événement.

Abdallah Annab

### Communiqué du Réseau des femmes d'affaires marocaines du Canada

**L**e Réseau des femmes d'affaires marocaines du Canada a organisé à Laval, le 26 avril, une soirée conférence conviviale sur le Rôle de la femme dans le dialogue interculturel.

Lors de cette soirée, des québécoises, des québécoises d'origine marocaine venant de Montréal, Québec, de Toronto et des États-Unis, etc. ont pu écouter les interventions de:

- Mme Patricia Rimok, Présidente du conseil des relations interculturelles du Québec;

- M. Guy Ouellette, Député de Chomedey, Parti libéral du Québec, Adjoint parlementaire au ministre de la Sécurité publique et représentant de la ministre de l'immigration et des communautés culturelles;

- Mme Louise Harel, Députée d'Hochelega-Maisonnette;

- Mme Danielle Coulombe, Coach, Coaching professionnel;

- Mme Elisabeth Khabar Dembil, Directrice générale Carrefour de liaison et d'aide Multiethnique;

- Monsieur Gorge Saad, animateur, Host From Egypt to Montreal (CH TV).

Des témoignages de réussite des femmes en affaires ont également été livrés par:

- Mme Houda Said;

- Mme Mariama Zhouri;

- Mme Souad Nahro.

Du côté des personnalités arabes, québécoises et canadiennes, ont été présents:

- M. Abdelghani Dades, membre du Conseil de la Communauté marocaine au Canada;

- Mme Laila Gouchi, Artiste et chanteuse marocaine;

- Mme Marie Leahey, Directrice - Développement social - CRÉ de Montréal;

- Mme Marie-Bernarde Pérès, Conseillère, Ministère de l'immigration et des communautés culturelles;

- M. Younes Mihoubi, Directeur régional de Montréal - Immigration-Québec, Ministère de l'immigration et des Communautés culturelles;

- M. Mohamed Larbi Bennis Attaché politique de la ministre de l'immigration;

- M. Mohamed Bouchama, Président de

l'association des marocains de l'Ontario;

- Mme Houda Said, Présidente de la délégation régionale du Réseau des femmes d'affaires marocaines à la Rive sud;

- Mme Souad Nahrou, Présidente de la délégation régionale à Laval.

La soirée s'est terminée par un défilé de Caftan sur les rythmes de l'Orchestre de M. Rachid avec la chanteuse surprise Khalissa Lougmari.

Vous êtes invités à visiter notre site WEB <http://www.femmesmarocaines.ca> où vous pouvez trouver plus de détails sur la programmation, ainsi que des photos de cette soirée:

Par Malika Ezzine, Présidente du Réseau des femmes d'affaires marocaines du Canada

Tél. : 514-812-0265

Télécopieur : 514-737-3004

[afmc@femmesmarocaines.ca](mailto:afmc@femmesmarocaines.ca)

